

- BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX de 600km-
Samedi 27 mai 2023 : Départ 3h - Délais Maximum : 40h
Parcours : <https://www.openrunner.com/route-details/10053566>

Club organisateur Assas Cyclisme Évasion (www.assas-cyclisme-evasion.fr), code ACP : 34 – 8309
Responsable : Gérald Razier, courriel : gerald.razier@orange.fr
Tel : 06 77 45 71 90 (uniquement en cas d'urgence)

Validation par ACP (<https://www.audax-club-parisien.com/organisation/brm-monde>)
N° d'homologation du parcours : 2019 LR 10

- RÈGLEMENT-

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. À la remise de votre carte de route nominative, **ce règlement sera considéré comme lu et approuvé par un émargement sur la feuille de présence.**

Le brevet est **ouvert à tous, licenciés ou non licenciés**, à partir de 18 ans. Les participants sont considérés en excursion personnelle. Ils sont soumis au respect strict du code de la route, des arrêtés municipaux des localités traversées et à l'utilisation de la partie droite de la chaussée uniquement. Les groupes **ne devront pas dépasser 20 vélos**. Pour rouler en groupe, le prolongateur de cintre est interdit. Le casque est obligatoire. L'**éclairage** avant et arrière, ainsi que le gilet réfléchissant sont obligatoires dans l'obscurité. Aucun temps ni classement ne sera publié.

Assurance : L'assurance souscrite par les organisateurs garantit tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance. Les participants **licenciés** sont obligatoirement **assurés par leur fédération**. Pour les **non-licenciés**, la participation se fait sous leur entière responsabilité, avec renonciation à tous recours contre l'organisation, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture **responsabilité civile**.

Parcours : Le parcours ne sera pas fléché. Il est doit être effectué en respectant l'itinéraire, en autonomie et à l'allure libre. La carte de route nominative que vous recevez au départ doit être **validée au départ**, à chaque lieu de **contrôle et à l'arrivée** : marquez la carte de route en vous adressant aux commerçants avec courtoisie pour un coup de tampon (méthode préférée), ou prenez une photo du panneau d'entrée de ville avec le vélo devant.

Départ : Remise des **cartes de route** nominatives après le règlement et signature de la feuille d'émargement à la Boulangerie d'Assas entre **2h30 et 2h55**. Départs par petits groupes **à partir de 3h**. **Les groupes ne devront pas dépasser 20 vélos !**

Arrivée : La **Brasserie l'Inattendue** vous accueille à l'arrivée. Vous pouvez y déposer votre carte de route en indiquant l'heure d'arrivée et une boisson vous sera offerte. À défaut, **déposez les cartes** de route (sans oublier d'y inscrire l'heure d'arrivée à Assas) dans la **boîte aux lettres** de l'organisateur, à 300 mètres de la place de la Mairie, au 105 rue de la Chicane. C'est la rue en face la pharmacie, 100 m plus bas à gauche.

Inscriptions : Par courriel à gerald.razier@orange.fr jusqu'au vendredi **26 mai 2023 à 18h** (méthode fortement préférée). Tarif 5€ pour les licenciés FF vélo, 7€ pour les autres licenciés et non-licenciés, règlement au moment du retrait de la carte de route. **Sur place** 27 mai 2023 jusqu'à 2h55, **tarif majoré à 10€**. Pour toute inscription par courrier postal (Gérald Razier, 105 Rue de la Chicane 34820 Assas) prévoir un délai suffisant ! La licence ou le certificat médical sont à joindre au bulletin d'inscription.

Bulletin d'inscription au B.R.M 600km

<i>Fédération (à cocher)</i>	FFvélo <input type="checkbox"/>	UFOLEP <input type="checkbox"/>	FFTri <input type="checkbox"/>	FSGT <input type="checkbox"/>	FFC <input type="checkbox"/>	Autre ou non-licencié <input type="checkbox"/>
<i>Tarif</i>	5€ / ou 10€ si sur place	7€ / ou 10€ si sur place			7€ / ou 10€ si sur place	
<i>Justificatif à présenter</i>	Licence 2023				Certificat médical	
<i>Nº de licence</i>		Club			Nº ACP du Club	
<i>Nom</i>		Prénom				
<i>Courriel</i>						
<i>Téléphone portable</i>				Téléphone d'urgence		
<i>Date de naissance</i>						
<i>Adresse</i>						
<i>Code postale</i>		Commune				
<i>Département</i>		Pays				

Signature

- BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX 600 km –

Samedi 27 mai 2023 à Assas

Départ **3h** - Délais Maximum 40h

<https://www.openrunner.com/route-details/10053566>

Localité	Horaire contrôle	Nº Route	Km partiel	Km
Assas (Contrôle) Départ	3h		0	0
St Vincent de Barbeyrargues		D109E2		
Prades le Lez		D17		
St Gély du Fesc		D145		
Grabels		D102		
Bel-Air		D619		
St Paul et Valmalle				
Mas d'Arnaud		D139		
Vendémian		D131		
Plaisan		D131E11		
Bélarga		D32		
Paulhan		D30		
Adissan				
Nizas				
Caux				
Roujan		D15		
Pouzolles		D30		
Magalas		D18		
St Genies de Fontedit		D16		
Murviel les Béziers		D19		
Cazouls les Béziers		D16		
Maureillan		D162		
Capestang (Contrôle)	6h07-10h04	D39	106	106
Ouveillan		D16		
Sallèles-d'Aude		D161		
St Marcel		D418		
Marcorignan		D1118		
Mondredon-les-Corbières		D607 D69		
St Laurent de la Cabrerisse		D613		
Talairan				
Villerouge/Termenès				
Félines/Termenès				
Laroque de Fa				
Mouthoumet				
Pont d'Orbieu				
Arques				
Serres				
Coutoussa				
Couiza				
Espérasa (Contrôle)	9h15-17h08	D12	106	212
Fa				
Rouvenac				
St Jean de Paracol				
Puivert		D10		
Bélesta				
L'Aiguillon				
St Jean d'Aigues Vives				
Lavelanet				
Rappy				
Carol		D1		

			61	273
Foix (Contrôle)	11h10-21h12			
La Bastide de Serrou		D117		
Durban/Arize		D15		
Grotte du Mas d'Azil (Contrôle)	12h14-23h28	D119	34	307
Le Mas d'Azil				
Gabre		D1		
Aigues-Juntas				
Pas du Portel		D11		
Sarguet		D919		
Crampagna		D3		
Varilhes		D624		
Coussa		D30		
Les Pujols		D119		
Mirepoix				
Caudeval		D626		
Belvèze du Razès (Contrôle)	14h34-04h28	D18	75	382
Lavalette		D118		
Carcassonne		D303A		
Direct. Bérriac		D303		
Trèbes		D6113		
Rustiques		D206		
Badens				
Aigues-Vives				
Rieux-Minervois				
Chemin de la Tuileries		D52		
La Livinière		D168		
Siran				
Cesseroas				
Azillanet		D117		
Aigne		D910		
Aigues-Vives		D20		
Agel				
Villespassans		D178		
St Chinian		D177		
Combejean		D20		
Berliou (Contrôle)	18h04-11h32	D177	106	488
Vieussan		D14		
Lamalou les Bains		D908		
Hérépian				
Bédarieux				
Clermont l'Hérault		D609		
St André de Sangonis		D908		
Gignac		D32		
Aniane (Contrôle)	21h06-17h36	D27	91	579
La Boissière		D111		
Montarnaud		D27E1		
Bel-Air		D112		
Grabels				
St Gély du Fesc		D145		
Prades le Lez				
St Vincent de Barbeyrargues		D109E2		
Assas (Contrôle) Arrivée	21h59-19h26, 28/05		26	605